formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Les lundis 03 et 10 mai 2027 – 9h00 à 17h00

Vie professionnelle et vie familiale – un équilibre à trouver

Les enjeux humains et organisationnels liés à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale .

Objectifs
Je…
- faire le point sur leur situation et leurs besoins ;
- identifier les facteurs favorisant ou perturbant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ;
- reconnaître les signes d'épuisement et agir de manière préventive ;
- connaître les ressources et soutiens disponibles ;
- réfléchir à des aménagements réalistes permettant de mieux concilier les différentes responsabilités.

Contenu
Concilier responsabilités professionnelles et familiales peut représenter un véritable défi, particulièrement lorsque surviennent des situations de proche aidance. Cette formation propose de prendre du recul sur sa situation, d'identifier les facteurs qui facilitent ou fragilisent cet équilibre et d'explorer des solutions concrètes et réalistes.

Animation
Waltraut Lecocq et Mercedes Puteo
Infirmières et formatrices, spécialistes de la proche aidance
www.prochaidance.ch

Public cible, nombre de participant·e·s
Toute personne intéressée ou qui vit une situation liée à la thématique
Limité à 12 personnes

Lieu
Formation-Arc.Suisse / Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Bern, Tel. 031 370 21 11

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **vendredi 2 avril 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 725.- (documentation de cours et repas inclus)